



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNICATION A CARACTERE PROMOTIONNEL

INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES – INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

20 janvier 2023 – (15.45h)

CARE PROPERTY INVEST

Société anonyme

Société immobilière réglementée publique de droit belge
ayant son siège social à Horstebaan 3, 2900 Schoten (Belgique),
n° d'entreprise 0456.378.070 (RPM Anvers, division Anvers)
(la "Société")

RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'OFFRE PUBLIQUE DE SOUSCRIPTION D'UN MAXIMUM DE 9.247.208 ACTIONS NOUVELLES DANS LE CADRE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMÉRAIRE DANS LES LIMITES DU CAPITAL AUTORISÉ AVEC DROITS D'ALLOCATION IRRÉDUCTIBLES POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 110.966.496 EUR

SUITE AU SUCCÈS DU PLACEMENT PRIVÉ DES SCRIPS, LES ACTIONNAIRES EXISTANTS ET LES NOUVEAUX INVESTISSEURS ONT SOUSCRIT À 100% DES NOUVELLES ACTIONS OFFERTES

Schoten, Belgique – vendredi 20 janvier 2023

Care Property Invest NV ("CP Invest" ou la "Société") annonce que, suite à l'offre publique de souscription de nouvelles actions et au placement privé de scrips réussi avec succès, les actionnaires existants et les nouveaux investisseurs ont souscrit à 100% des nouvelles actions offertes pour un montant de 110.966.496 EUR.

Pendant la période de souscription aux droits d'allocation irréductibles, qui s'est clôturée le 19 janvier 2023, 5.908.527 actions nouvelles ont été souscrites, soit 63,90% du nombre total d'actions nouvelles offertes.

Tous les droits d'allocation irréductibles non exercés (et qualifiés comme tels) ont été vendus le 20 janvier 2023 sous la forme de scrips dans le cadre d'un placement privé exempté sous la forme d'un 'accelerated bookbuilding' (placement privé accéléré avec constitution d'un livre d'ordres) et conformément à la Regulation S du US Securities Act (le "Placement Privé de Scrips"), tel que décrit au paragraphe 6.1.4.3. de la note d'opération. Les acquéreurs de scrips ont ainsi souscrit aux 3.338.681 actions nouvelles encore disponibles au même prix et dans la même proportion que celle applicable à la souscription par exercice de droits d'allocation irréductibles, soit 1 action nouvelle (à 12,00 EUR par action nouvelle) pour 3 droits d'allocation irréductibles sous forme de scrips.

Le produit brut de l'offre après la période de souscription avec droits d'allocation irréductibles et le Placement Privé de Scrips s'élève au montant maximum prévu de 110.966.496 EUR. Le produit net de l'offre est estimé à 108.183.133 EUR.

Sur base du résultat du Placement Privé de Scrips, le produit net (après déduction de certains frais) revenant aux titulaires de droits d'allocation irréductibles non exercés (ou qualifiés comme tels) (le "Montant Excédentaire") est de 0,33 EUR par scrip. Care Property Invest prévoit que ce montant sera payé en principe à partir du 25 janvier 2023.

La négociation des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Brussels a été suspendue aujourd'hui, 20 janvier 2023, à la demande de la Société, dès l'ouverture de la bourse, en prévision de l'annonce des résultats de l'offre (suite à la clôture du Placement Privé de Scrips). Maintenant que cette phase a été complétée avec succès, la levée de la suspension a été demandée par la Société.



Construire dans
le domaine des soins
en toute confiance.

Le paiement du prix d'émission total, la détermination de la réalisation de l'augmentation de capital et la livraison des nouvelles actions auront lieu le 24 janvier 2023. En principe, les nouvelles actions seront admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels à partir de cette même date. Suite à cette transaction, le nombre d'actions en circulation de Care Property Invest passera de 27.741.625 à 36.988.833.

ABN AMRO Bank (en coopération avec ODDO BHF dans le cadre du Placement Privé de Scrips) et Belfius Bank ont agi en tant que Joint Global Coordinators et Joint Bookrunners. Berenberg et KBC Securities ont agi en tant que Joint Bookrunners.

Peter Van Heukelom, CEO de Care Property Invest:

"Care Property Invest souhaite expressément remercier les investisseurs pour leur participation dans la transaction et leur confiance. Le succès de cette transaction permet à la Société de construire son avenir. Je suis donc également très heureux de ce résultat."

Disclaimer

Ce document écrit n'est pas destiné à être distribué dans ou à des personnes résidant aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon ou en Afrique du Sud. Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une offre de titres à vendre aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon ou en Afrique du Sud.

Cette information est une publicité et non un prospectus et les investisseurs ne doivent pas acheter ou souscrire les titres mentionnés dans cette information, sauf sur la base des informations contenues dans le prospectus qui a été publié par Care Property Invest NV (la "Société") dans le cadre de l'offre (le "Prospectus"). Des copies du Prospectus sont disponibles, sous réserve des restrictions énoncées dans le Prospectus, au siège social de la Société, Horstebaan 3, 2900 Schoten, Belgique, ainsi que sur son site web (<https://carepropertyinvest.be/fr/investir/structure-de-lactionnariat/augmentation-de-capital/>) et sont également disponibles sur demande auprès de ABN AMRO Bank N.V., Belfius Bank SA/NV, Joh. Berenberg, Gossler & Co. KG et KBC Securities NV.

Cette information ne constitue pas une demande d'argent, de titres ou d'autres contreparties et, si elle est envoyée en réponse aux informations contenues dans le présent document, elle ne sera pas acceptée. Cette annonce contient des déclarations qui sont ou peuvent être considérées comme des "déclarations prospectives".

Ces déclarations prospectives sont identifiables par l'utilisation d'une terminologie prospective, notamment les

mots "croire", "estimer", "anticiper", "s'attendre à", "avoir l'intention", "pouvoir", "planifier", "continuer", "en cours", "possible", "prédire", "planifier", "avoir l'intention", "devrait", et contiennent des déclarations de la Société sur les résultats attendus de sa stratégie. De par leur nature, les déclarations prévisionnelles comportent des risques et des incertitudes, et les lecteurs sont avertis qu'aucune de ces déclarations prévisionnelles ne garantit les performances futures. Les résultats réels de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prévus par les déclarations prévisionnelles. La Société n'a aucune obligation de publier des mises à jour ou des révisions de ces déclarations prospectives, à moins qu'elle ne soit tenue de le faire par la loi.

Les titres de la Société mentionnés dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act"), ou en vertu des lois d'un État ou d'une autre juridiction des États-Unis d'Amérique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis d'Amérique, sauf en vertu d'une exemption des exigences d'enregistrement de la loi sur les valeurs mobilières et des lois étatiques applicables, ou dans le cadre d'une transaction non soumise à ces exigences. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis d'Amérique.

Ces informations ne constituent pas une offre ou une invitation à procéder à l'acquisition ou à la souscription de titres de la Société, ni une offre ou une invitation à procéder à l'acquisition ou à la souscription de titres de la Société aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud, en Suisse (sauf dans le cadre d'un placement privé de certains titres auprès de "clients professionnels" comme indiqué ci-dessous), au Royaume-Uni (sauf dans le cadre d'un placement privé de certains titres auprès de certains investisseurs qualifiés comme indiqué ci-dessous) ou dans toute autre juridiction où une telle offre ou invitation n'est pas autorisée sans enregistrement ou qualification en vertu des lois applicables de la juridiction concernée, ou lorsque cette offre ou invitation ne remplit pas les conditions requises en vertu des lois applicables de la juridiction concernée.

Sous réserve de certaines exceptions limitées, ces informations et tout matériel distribué en rapport avec ces informations ne sont pas destinés à être distribués ou utilisés par une personne ou une entité citoyenne ou résidente des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada, du Japon, de l'Afrique du Sud ou de toute autre juridiction où une telle distribution, publication, mise à disposition ou utilisation violerait une loi ou une réglementation ou nécessiterait un enregistrement ou une licence dans ladite juridiction.

Dans chaque état membre de l'Espace économique européen, autre que la Belgique (chacun un " État membre pertinent "), ces informations sont uniquement adressées et destinées aux investisseurs qualifiés de cet État membre pertinent au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71/CE, telle que modifiée, ainsi que toute mesure d'exécution dans chaque État membre pertinent de l'Espace économique européen (le " Règlement Prospectus ").

En Suisse, ces informations sont destinées exclusivement aux personnes qualifiées de " clients professionnels " au sens de l'article 4 iuncto 36 de la loi suisse sur les services financiers (" Finanzdienstleistungsgesetz ") du 15 juin 2018, telle que modifiée (" FinSA "). Toute activité d'investissement couverte par le présent document ne sera accessible qu'à ces clients professionnels et ne sera menée qu'avec eux. Toute personne qui n'est pas un tel client professionnel ne peut pas agir ou se fonder sur ce document ou son contenu. La distribution de ce document dans d'autres juridictions peut être limitée par la loi et les personnes qui entrent en possession de ce document doivent être conscientes de ces restrictions et les respecter.

Au Royaume-Uni, ces informations sont adressées uniquement aux " investisseurs qualifiés " tels que définis à l'article 2(e) du Règlement Prospectus, tel que modifié et transposé en droit britannique en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 et du European Union (Withdrawal Agreement) Act 2020, qui ont également la qualité de (i) personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissements répondant à la définition de " professionnels de l'investissement " de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (" l'Ordonnance "), (ii) entités à valeur nette élevée, etc. visés par l'article 49, paragraphe 2, points a) à d), de l'Ordonnance, et (iii) toute autre personne à laquelle elles peuvent être légalement divulguées. Toutes les activités d'investissement auxquelles ce document se rapporte sont disponibles et menées exclusivement avec ces investisseurs qualifiés. Toute personne qui n'est pas un tel investisseur qualifié ne peut négocier ou se fier au présent document ou à son contenu.

Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois ou réglementations des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada, du Japon, de l'Afrique du Sud, de la Suisse, du Royaume-Uni ou de toute autre juridiction. La diffusion de ces informations dans des juridictions autres que la Belgique peut être restreinte par les lois ou réglementations applicables dans ces juridictions. Toute personne en possession de ces informations doit s'informer de ces restrictions et s'y conformer.

Un investissement en actions comporte des risques importants. Les investisseurs intéressés sont invités à lire le Prospectus disponible sur le site Internet de la Société, www.carepropertyinvest.be.

Ce document n'est pas un prospectus et les investisseurs ne doivent pas souscrire ou acheter des actions auxquelles il est fait référence sauf sur la base des informations contenues dans le Prospectus. Les investisseurs potentiels doivent lire le Prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin qu'ils puissent pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les titres. L'approbation du Prospectus ne doit pas être interprétée comme une recommandation des valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.

Ce communiqué de presse a été traduit du néerlandais vers le français. En cas de divergences entre les différentes versions de ce communiqué de presse, la version néerlandaise, telle qu'approuvée par la FSMA, prévaudra.



Pour toute information complémentaire

Construire dans
le domaine des soins
en toute confiance.



Filip Van Zeebroeck
CFO – Directeur exécutif
filip.vanzeebroeck@carepropertyinvest.be
T +32 3 222 94 94 - M +32 494 91 10 93
Horstebaan 3, 2900 Schoten
info@carepropertyinvest.be
www.carepropertyinvest.be



Willem Van Gaver
Head of Legal
willem.vangaver@carepropertyinvest.be
T +32 3 222 94 94 - M +32 498 41 61 43
Horstebaan 3, 2900 Schoten
info@carepropertyinvest.be
www.carepropertyinvest.be



Peter Van Heukelom
CEO – Directeur exécutif
peter.vanheukelom@carepropertyinvest.be
T +32 3 222 94 94 - M +32 495 59 82 67
Horstebaan 3, 2900 Schoten
info@carepropertyinvest.be
www.carepropertyinvest.be

À propos de Care Property Invest

Care Property Invest NV est une société immobilière réglementée publique (SIR publique) de droit belge. Elle

est cotée sur Euronext Brussels depuis plus de 25 ans et investit dans l'immobilier de santé de qualité pour seniors et personnes handicapées sur le marché européen. Care Property Invest acquiert, construit et rénove de l'immobilier de santé de qualité (EHPAD, ensembles d'appartements de résidence services, ensembles résidentiels pour personnes en situation de handicap, etc.) puis le met à la disposition d'entrepreneurs de santé solides sur la base d'un contrat à long terme, entièrement adapté aux besoins des utilisateurs finaux.

La Société a développé un portefeuille international de 143 projets de santé, répartis en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et en Irlande.

Ticker:	CPINV
ISIN-Code:	BE0974273055
Index enregistrés:	• Belgium BEL Mid (Euronext Brussels) • Euronext Real Estate (Euronext Brussels) • GPR (Global Property Research) General Europe Index • GPR (Global Property Research) General Europe Quoted Index (excl. open-end fonds bancaires)
EPRA	Membre EPRA depuis décembre 2016 En septembre 2022, la Société a reçu son sixième EPRA BPR Gold Award



Construire dans
le domaine des soins
en toute confiance.

Website	Toutes les informations complémentaires sont disponibles sur notre site www.carepropertyinvest.be
---------	---